



Fonds de solidarité pour l'Ukraine – Novembre 2023

Introduction : le fonds de solidarité

En 2022, suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, **Cités Unies France a ouvert un fonds de solidarité** pour l'Ukraine, en collaboration étroite avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Dans ce contexte particulier, la mission de Cités Unies France est d'être au plus près des collectivités d'Ukraine et des pays voisins, qui accueillent des réfugiés. Ce fonds de solidarité soutiendra les collectivités voisines dans leur capacité à accueillir les réfugiés et à offrir des services publics essentiels : hébergement, restauration, soins, soutien psychologique...

Les fonds de solidarité de Cités Unies France ont pour objectif de favoriser la reconstruction et la résilience des territoires. A la suite d'une crise, Cités Unies France lance un appel à contributions aux collectivités françaises pour une action collective partagée. CUF et ses partenaires locaux identifient les besoins du territoire qui bénéficie du fonds. Un plan de travail est proposé, discuté et validé avec les donateurs du fonds. Cités Unies France lance ensuite les activités décidées et se charge du suivi du projet tout au long de son déroulement. Il s'agit donc, pour les collectivités, d'effectuer un don qui sera affecté à un projet précis, correspondant aux besoins locaux identifiés.

Les collectivités donatrices à ce jour :

Arnage	Jarville-la-Malgrange
Aÿ-Champagne	La Courneuve
Bordeaux Métropole	Lamballe-Armor
Colombes	Laval
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine	Le Genest-Saint-Isle
Conseil départemental de Loire-Atlantique	Mamoudzou
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Métropole du Grand Nancy
Dijon Métropole	Noisy-le-Sec
Eurométropole de Strasbourg	Portet-sur-Garonne
Fos-sur-Mer	Saint-Nazaire
Grand Poitiers communauté urbaine	Strasbourg

Nous avons jusqu'à présent collecté près de 395 000 euros. CGLU abonde également le fonds de solidarité.

Les programmes en cours

1^{er} programme : soutenir l'Association des villes ukrainiennes (AUC)

Le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 a entraîné le déplacement de millions d'ukrainiens, forcés de se déplacer dans d'autres régions ou pays. Cette situation est devenue très critique cet hiver avec des besoins croissants en infrastructures, équipements et chauffage. Les autorités locales ukrainiennes ont donc dû faire face à de nombreux défis pour accueillir les personnes déplacées à l'intérieur du pays et leur fournir des services de base. L'Association des villes ukrainiennes a donc fait appel à ses partenaires, afin de soutenir les municipalités ukrainiennes en leur fournissant des générateurs et d'autres équipements nécessaires.

A partir de février 2023, des échanges ont débuté entre Cités Unies France et l'Association des villes ukrainiennes (AUC – Association of Ukrainian Cities), dans le cadre du fonds de solidarité pour l'Ukraine. Cela a abouti à la signature d'une convention entre l'AUC et CUF, qui a vocation à mettre en place des partenariats durables entre collectivités françaises et ukrainiennes.

Pour la période de Mai à Octobre 2023

Au cours de cette période l'AUC s'est focalisée sur le deuxième volet du projet, consacré au renforcement de ses capacités. Des accords ont été conclus avec l'équipe d'administration du projet (gestionnaire de projet, gestionnaire des achats, comptable et juriste). **L'équipement destiné à l'AUC a été acheté et livré. 84,92% des fonds de la première tranche ont été utilisés.**

L'automne 2022 et l'hiver 2023 ont été très difficiles : les infrastructures de Kiev et d'autres villes ont été régulièrement attaquées par des missiles russes, et l'AUC a dû faire face à des pannes régulières, et donc à de nombreuses périodes sans électricité. Cela représente un véritable défi pour les personnels de l'AUC, qui étaient privés de courant de 4 à 6h par jour. La vétusté des équipements ne permettait pas à l'association de fonctionner de manière optimale. De plus, les pannes ont affecté les anciens serveurs et autres équipements informatiques, de sorte qu'il était fortement conseillé d'acheter du nouveau matériel et de procéder à la maintenance des serveurs. D'autant plus que selon les experts, l'hiver 2024 sera également très difficile, car les attaques russes se poursuivent.

L'équipe en charge du projet a défini une liste des équipements nécessaires à l'AUC et a lancé un appel d'offres pour sélectionner un fournisseur d'ordinateurs et d'autres équipements. En effet, selon les procédures internes à l'AUC, tous les achats supérieurs à 40000 UAH (soit 1040,27€) doivent faire l'objet d'un appel d'offres.

Après évaluation des offres, la commission des marchés de l'AUC a sélectionné un fournisseur - **TOV Skywell** - pour l'achat d'équipements : ordinateurs portables, appareils multifonctions, PC, disques durs, batteries, etc.

Les pièces pour la réparation des serveurs de l'AUC ont été achetées auprès d'un autre fournisseur - **FOP Ruban**.

Ci-dessous des photos des équipements livrés à l'AUC :





S2722QC

Dell 27 4K UHD
USB-C Monitor
Moniteur 4K UHD
USB-C Dell 27



S2722QC

Dell 27 4K UHD
USB-C Monitor
Moniteur 4K UHD
USB-C Dell 27



2^{ème} programme : Le soutien aux collectivités moldaves accueillant des réfugiés

Pour rappel, le programme a été entièrement réalisé (cf rapport d'avancement de Juillet 2023).

Les 17 municipalités ont finalisé la mise en œuvre. Le budget total d'un montant de 75 000€ a été dépensé en intégralité au 30 juin 2023.

Un échange entre le comité de donateurs et les partenaires ukrainiens, polonais et moldaves a eu lieu le 6 juillet. Les représentants du CALM ont présenté au comité des donateurs françaises les différents projets réalisés et les perspectives envisagées pour la suite. Une visite de terrain est notamment envisagée en fin d'année 2023.

3^{ème} programme : Le soutien à la ville polonaise de Rzeszów accueillant des réfugiés

Rzeszów est une ville polonaise de 200 000 habitants et frontalière de l'Ukraine, qui accueille aujourd'hui près de 30 000 réfugiés. Les principaux besoins auxquels fait face la ville concernent l'installation à moyen-long terme des réfugiés ukrainiens.

Pour rappel, la ville de Rzeszów et Cités Unies France ont souhaité mettre en œuvre des projets de moyen-long terme pour favoriser l'intégration sociale et économique d'un groupe de 25 femmes réfugiées ukrainiennes. En mars 2023, un appel d'offre a été lancé par la ville de Rzeszów afin de trouver une ONG pouvant mettre en place ce projet. La candidature de l'ONG **Pro Carpathia** a été retenue.

Actions menées par Pro Carpathia :

- ➔ Le processus de recrutement a débuté par une campagne de communication et d'information, via différents canaux (sites internet, réseaux sociaux). Le processus s'est achevé le 30 juin 2023 :
 - 29 candidates ont déposé leur candidature
 - 25 profils ont été retenus pour participer au projet
 - 4 femmes ont été placées sur une liste de réserve en cas de démission
- ➔ **Les sessions de conseil individualisés et collectifs ont débuté** afin de voir qu'elles sont leurs attentes, et quelles possibilités de formations/emplois s'offrent à elles :
 - Conseil individuel : 4 heures/personne
 - Conseils de groupe : sous forme d'ateliers en 3 sous-groupes de 8-9 participantes, 3 x 8h/semaine
 - Au total, 100 heures d'orientation professionnelle individuelle et 72 heures d'orientation de groupe ont été réalisées.

Principaux thèmes abordés lors des sessions de conseil :

- Analyse de l'attitude sociale et professionnelle, des prédispositions et de l'expérience, des compétences/qualifications professionnelles ;

- Intégration professionnelle des participantes, détermination de leurs forces et faiblesses, détermination du parcours de soutien prévu, y compris la formation professionnelle ou l'amélioration des compétences ;
- Présentation des principes de fonctionnement du marché du travail en Pologne ;
- Sensibilisation à l'importance d'une attitude proactive pour l'obtention d'un emploi ;
- Sensibilisation aux avantages d'une planification minutieuse du processus de recherche d'emploi ;
- Apprentissage des règles de préparation des documents de candidature et de conduite des entretiens lors d'une demande d'emploi

➔ **Des cours de langue polonaise sont également dispensés :**

- 60 heures/personne, dans 3 sous-groupes de 8/9 personnes, réparties en 3 niveaux (A1, A2, B1). Le niveau d'avancement du cours dépendait des besoins individuels des participants, déterminés au stade de l'élaboration d'un parcours de soutien individuel ;
- Dispensés par des professeurs de polonais expérimentés dans l'éducation des adultes.
- 180 heures de cours de polonais ont été dispensés depuis le début du programme

➔ **Des dispositifs de soutien psychologique ont été mis en œuvre à partir de septembre 2023, sous la forme de rencontres individuelles avec un psychologue.** L'objectif de ce soutien est, entre autres, de diagnostiquer, d'évaluer et d'aider les participantes à résoudre des difficultés d'adaptation telles que la gestion du stress, la vie quotidienne.

- 20 participantes ont bénéficié de ce soutien ;
- La fréquence moyenne des consultations psychologiques est de 1 réunion/2 semaines ;
- Les dates des réunions sont adaptées aux besoins des participants ;
- Le soutien se poursuivra jusqu'à la fin du projet
- 30 heures de soutien psychologique ont été dispensées depuis le début du programme

➔ **Les cours de formation professionnelle ont également commencé.**

- Actuellement, les participantes ont participé à 2 cours : "Soins aux personnes âgées" et "Comptabilité et tenue des comptes" ;
- Les autres cours débuteront dans les prochaines semaines, sur les thématiques suivantes (nombre de participantes inscrites) : Aide-soignante pour personnes âgées (1) ; Art-thérapie (4) ; testeur de logiciels (3) ; Exploitation de programmes graphiques (2) ; Employée administrative et de bureau (7) ; Tenue de la comptabilité et des comptes (3) ; Esthétique et sourcils (2) ; Manucure (3)

Ci-dessous des photos des sessions collectives :



